

Evry, le 8 juin 2018

**Le Chef de Pôle Transports Scolaires  
Essonne**

DE/TSA/TS91/SCOP : 18002469-JL  
Affaire suivie par : Julien Lapierre  
01.69.91.69.80

«Titre\_civilité» «Nom\_tuteur»  
«Prenom\_tuteur»  
«Adresse\_princ\_tuteur»  
«Adresse\_sec\_tuteur»  
«Code\_postal\_tuteur» «Ville\_tuteur»

Madame, Monsieur,

Votre enfant «prénom\_élève» «Nom\_élève» a bénéficié durant l'année scolaire 2017-2018 d'un titre de transport pour utiliser un circuit spécial scolaire entre votre domicile et son établissement scolaire.

Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie d'une nouvelle carte Scol'R pour la prochaine rentrée scolaire 2018-2019, son inscription doit être effectuée **avant le 13 juillet 2018**. Pour cela, deux modes d'inscription sont disponibles :

- soit l'**inscription en ligne** en vous connectant sur le site internet :

<http://www.scol-r-css.stif.info>

Vos identifiants pour vous connecter sont les suivants :

Identifiant :	Champ identifiant web
Mot de passe :	Champ mot de passe web

Lors de votre première connexion, il pourra vous être demandé de définir un nouveau mot de passe. Par ailleurs, en cas de perte de votre mot de passe ou de votre identifiant, vous pourrez les retrouver en cliquant sur le bouton « mot de passe oublié ».

- soit l'**inscription via la demande de carte scolaire « Circuits spéciaux scolaire »**. La demande ci-jointe est à compléter, à signer et à transmettre à votre organisateur local à l'adresse suivante avant le 13 juillet 2018 :

« Champs Nom de l'AOP »  
« Adresse de l'AOP »  
« Code Postal AOP » « Commune AOP »

tél : « champs téléphone de l'AOP »  
mail : « Champs mail de l'AOP »

Vous pouvez, selon les modalités d'inscription que vous aurez choisies :

- soit régler le montant de participation familiale en ligne (dans ce cas, il est obligatoire de renseigner votre adresse mail)
- soit par chèque à l'ordre du Trésor Public
- soit en espèces à la Régie d'Île-de-France Mobilités à Evry

Un mail ou un courrier vous sera transmis pour toute inscription au format papier. Une attestation de paiement vous sera remise lors de votre paiement en ligne.

**Le règlement du titre conditionne l'attribution définitive de la carte de transport de votre enfant.**

Concernant la scolarisation de votre enfant, vous voudrez bien faire apparaître toutes les informations dont vous avez connaissance au moment de l'envoi de ce document.

Vous pourrez ensuite informer votre organisateur local « **Champs Nom de l'AOP** », par courrier, mail ou par appel téléphonique de tout autre changement ayant une incidence sur son transport.

En souhaitant à votre enfant une excellente année scolaire et d'agréables voyages, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

*PJ : 1 (Demande de transport)*

  
**Julien Lapierre**